

HI Beach, Une plage avant tout mais aussi un Resort

Dans une atmosphère particulière, Hi Beach la plage de l'hôtel HI imaginée par la designer Française Matali Crasset, vous propose plusieurs espaces pour encore mieux profiter des bienfaits de la mer.

Le HI Beach est une plage contemporaine, unique en son genre sur la Promenade des Anglais. Un véritable espace balnéaire offrant une qualité de service haut de gamme sur un site exceptionnel. Car sur place, attendez-vous à découvrir tout ce qu'il faut pour passer une journée de rêve ! Des espaces intérieurs ou protégés en libre accès y ont été aménagés. Commençons par le « HI energy », un espace tourné vers la mer et ouvert sur le bar avec apéro-mix tous les week-ends de 18h à 21h. Ici, la phrase « vivre ensemble » à la plage retrouve tout son sens. Car les salons-alcôves qui accueillent des sofas en bois avec table intégrée permettent de se réunir entre amis autour d'un verre pour papoter et échanger des moments de convivialité partagés sous les Cabanons en bois, charmants et désuets. Poursuivons avec le « HI relax », un lieu où le bien-être est le seul mot d'ordre. Reconnaisable par sa partie protégée par une couverture végétale, entouré de bois et de plantes. Vous y trouverez des matelas particulièrement relaxants, idéals pour une petite sieste. C'est également une zone de massage et de yoga. Avec le « HI play », les familles y trouveront leur bonheur. Matelas pare-soleil où chacun peut établir son coin d'ombre et de soleil, cabanes familiales en toile traitées anti-UV servent d'abris aux petits

comme aux grands, aire de jeux pour les enfants et une grande table d'hôtes mis à disposition pour ceux qui le souhaitent. Une bulle d'oxygène gérée par Patrick Elouarghi, Philippe Chapelet et Sylvain Sarrazin dans laquelle un restaurant se distingue de tous les autres. En effet, au HI Beach, la cuisine méditerranéenne de qualité proposée est faite par Mauro Colagreco (1 étoile au Michelin pour son restaurant Le Mirazur à Menton). Dans un box vitré offert à la vue de tous, le sushi chef japonais Kazuomi vous concocte également des mets raffinés. Le HI Beach peut donc se permettre d'organiser tout type de prestation : des mariages, en passant par les baptêmes, anniversaires, cocktails, dîners, conférences de presse, séminaires... et propose une sélection musicale originale, mêlant les genres, de la world music au jazz, pour des moments presque inoubliables. Quant au Hi Hotel, située à 200 mètres de la Promenade des Anglais, l'établissement vous invite à un voyage sensoriel dans un univers contemporain. L'espace y est organisé d'une façon atypique et à la fois impressionnante. Le Happy Bar, par exemple, se structure autour d'une nacelle en lévitation et accueille, pour des



soirées des Dj's ou des projections vidéos, un vrai petit paradis pour les fêtards. Mais pas seulement, puisque le « Hi Business » propose aux hommes d'affaires un lieu de travail inédit, inventant une nouvelle façon de se réunir. Bref, le HI Beach, restaurant -



bar - spa et le HI Hôtel sont deux concepts innovants qui renouent avec la simplicité des plaisirs de la plage comme de la ville tout en répondant aux envies

de chacun.

Hi Beach - 47, promenade des anglais - Nice -

Tél. 04.97.14.00.83 -

<http://www.hi-beach.net/>



Le Sénateur - Maire, Louis Nègre obtient gain de cause pour la concession des plages

Intervention très remarquée du Sénateur Louis Nègre au Palais du Luxembourg concernant la concession des plages et le devenir des plagistes. Devant ses pairs, il est revenu sur le décret du 26 mai 2006 qui impose à ces professionnels du tourisme des conditions antiéconomiques mal adaptées aux réalités de notre littoral.

En toute logique, le Maire de Cagnes sur Mer a souhaité que les concessionnaires puissent exercer à l'année sans être contraints de devoir démonter leurs équipements. A cet effet, il a fait remarquer des inégalités de traitement d'une commune à l'autre, ce que déplore également le Député Lionnel Luca. Ils ont le mérite d'avoir été entendus du Ministre Hervé Novelli à qui ils avaient fait part de leur désapprobation lors de sa visite sur la Côte d'Azur début juillet. Par la voix de Benoit Apparu, Secrétaire d'état à l'Urbanisme et au Logement, ils ont ainsi appris que le Ministère de l'Ecologie chargé de cet épineux dossier proposait deux solutions, d'une part l'instauration d'une notice relative aux modalités de calcul des surfaces susceptibles d'être occupées, et d'autre part la mise en place d'un dispositif inhérent à la démolition des bâtiments construits en dur et le renouvellement de ces concessions. Une démarche salutaire aux yeux du Sénateur-maire de Cagnes, ce qui lui a fait dire : « *Enfin, le bon sens revient* ».

